
Conférence de presse « Recrutement des maîtres de stage de médecine libérale » - Discours de Roselyne BACHELOT -NARQUIN

[2 avril 2010]

En présence de : **Monsieur Michel MERCIER**
Ministre de l'Espace rural et de l'Aménagement du territoire

Mardi 30 Mars 2010
Sous réserve du prononcé

Monsieur le ministre, cher Michel Mercier,
Mesdames, messieurs,

Depuis que j'ai pris la tête de ce ministère de la santé, l'un de mes objectifs prioritaires est la **reconnaissance de la médecine générale**. J'ai eu l'occasion de le réaffirmer encore samedi dernier, lors du congrès de MG France à Lille.

Cette **reconnaissance** est d'abord **universitaire**.

En la matière, j'ai mené une **politique volontariste**.

Ainsi, la loi « **Hôpital, patients, santé et territoires** » (HPST) prévoit qu'à partir de la rentrée universitaire 2009-2010 et pendant quatre ans, le nombre d'emplois annuels créés ne peut être inférieur à :

- 20 pour les **professeurs des universités en médecine générale** (PUMG) ;
- 30 pour les **maîtres de conférences des universités en médecine générale** (MCUMG) ;
- 50 pour les **chefs de clinique des universités en médecine générale** (CCUMG).

Malgré les **inerties** et les **difficultés** qui peuvent perdurer, cette politique a déjà obtenu des **résultats significatifs**, comme en témoigne le nombre d'enseignants en médecine générale, qui a significativement augmenté.

Je sais que ce sont d'abord des **hommes** et des **femmes** qui font vivre cette politique au quotidien, dans les facultés de médecine, en accomplissant un **immense travail** pour former les futurs médecins généralistes.

Ce travail, ils le mènent avec une **exigence pédagogique reconnue**, à laquelle je veux rendre aujourd'hui le plein **hommage** qu'elle mérite.

La médecine générale présente de **fortes spécificités** qui rendent nécessaire son **enseignement dans les cabinets médicaux**. C'est pour cela que des **stages en médecine générale** ont été mis en place.

Ainsi, chaque année, ce sont **plus de 3500 médecins généralistes** qui reçoivent des **étudiants** ou des **internes** dans leur cabinet.

En s'engageant ainsi auprès de leurs futurs confrères, ils contribuent indéniablement à renforcer la **qualité de la formation** et l'**attractivité de la médecine générale**.

Dans les prochaines années, les **internes à former** seront **de plus en plus nombreux**, puisque nous avons décidé d'augmenter le **numerus clausus**.

C'est pourquoi les **stages en ambulatoire** doivent se développer et, en cela, les **médecins généralistes** ont un **rôle essentiel à jouer**. Car c'est bien **dans les cabinets médicaux** que l'on apprend le métier de médecin généraliste. C'est pour cela que nous avons besoin de **plus de maîtres de stage**.

Je suis très heureuse d'accueillir ici les **représentants des enseignants et des internes de médecine générale** pour cette **campagne de mobilisation de maîtres de stage**.

Je veux les féliciter et les remercier du **travail constructif** qui a été accompli et qui doit continuer.

A leurs côtés, le ministère de la santé poursuivra ses efforts, puisqu'il financera, en 2010, des **formations pour les maîtres de stage**. Un **budget de 400000 euros** sera mis à la disposition de leur **association de formation**, en plus des indemnités versées aux médecins.

D'**autres mesures** seront envisagées dans les prochains mois pour soutenir la filière universitaire de médecine générale.

Je souhaite notamment étudier comment développer la **recherche en médecine générale** à travers le prochain **programme de recherche** (PHRC), dont l'un des axes thématiques pourrait concerner cette spécialité.

Vous l'avez compris, les maîtres de stages et les enseignants de médecine générale jouent un **rôle central** dans la modernisation et la valorisation de la médecine générale.

Je souhaite que leur **travail** soit **valorisé**, notamment à travers l'**action menée avec le président de la République en faveur de la médecine de proximité**.

Je vous remercie.

